

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 mars 2005
(convocation du 14 mars 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANAYAN Alexis à M. BRON Jean-Charles (jusqu'à 10 h 30)
M. BANDEL Jean-Didier à M. CANOVAS Bruno
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
Mme BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CARTI Michel à M. TURON Jean-Pierre (à compter de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis (à compter de 11 h 00)
Mme CASTANET Anne à M. BELLOC Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. PUJO Colette
M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle
Mme COLLET-LEJUIF Sylvie à Mme. CARTRON Françoise
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert

M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick (à compter de 12 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 00)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. JOUVE Serge (jusqu'à 11 h 20)
M. MONCASSIN Alain à M. TOUZEAU Jean (à compter de 11 h 00)
M. HERITIER Michel à M. HOUDEBERT Henri (à compter de 11 h 00)
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. DAVID Jean-Louis
Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel (jusqu'à 10 h 30)
M. PONS Henri à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. QUANCARD Joël à M. POIGNONEC Michel (à compter de 12 h 00)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à compter de 10 h 30)
Mme RAFFARD Florence à Mme. BRACQ Mireille
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 20)
Mme VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Travaux dans les bâtiments communautaires, maintenance, réparations et mises en conformité - Appel d'offres - Autorisation de signer les marchés

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux possède un patrimoine foncier très important et disséminé sur l'ensemble du territoire.

Ce parc nécessite un entretien permanent et une maintenance programmée afin d'en assurer la pérennité. Pour cela, la Communauté Urbaine de Bordeaux doit pouvoir faire intervenir des entreprises du bâtiment dans les meilleurs délais.

A cette fin, les services communautaires ont établi un dossier de consultation des entreprises sous la forme d'un appel d'offres ouvert, en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du code des marchés publics, en vue de la dévolution des prestations décrites ci-dessus (dossier consultable par les Conseillers Communautaires au service des marchés publics, en application des articles L2121-12 et L2121-13 du C.G.C.T.).

L'opération de par l'impossibilité de prévoir la quantité et la fréquence des interventions implique le recours au marché à bons de commande édicté par l'article 71-I-1 du code des marchés publics. En raison de son importance, elle a fait l'objet d'une publicité européenne.

Elle comporte six lots traités par marchés séparés.

La Commission d'Appel d'Offres en sa séance du 09 février 2005 a décidé d'attribuer les marchés de la façon suivante :

- Lot 1 : Maçonnerie – béton armé d'un montant minimum de 1 000 000 Euros H.T et maximum de 4 000 000 Euros H.T.

au groupement SORREBA/CAZENAVE/SECMA/GTA/GT CONSTRUCTION (montant du détail estimatif comparatif : 650 085,20 € H.T et estimation des services : 845 266,77 € H.T)

- Lot 2 : Peinture – revêtement muraux – vitrerie d'un montant minimum de 500 000 Euros H.T et maximum de 2 000 000 Euros H.T.

au groupement RTSO/SOPEGO/RANSON/PECOU/LARREY (montant du détail estimatif comparatif : 92 282,51 € H.T et estimation des services : 143 423,05 € H.T)

- Lot 3 : Menuiserie aluminium et PVC d'un montant minimum de 1 000 000 Euros H.T et maximum de 4 000 000 Euros H.T.

au groupement PROMALU/SOFER (montant du détail estimatif comparatif : 266 478,17 € H.T et estimation des services : 411 724,44 € H.T)

- Lot 4 : Plafonds suspendus d'un montant minimum de 300 000 Euros H.T et maximum de 1 200 000 Euros H.T

au groupement EGPI 33/PERRUCHE (montant du détail estimatif comparatif : 80 939,40 € H.T et estimation des services : 81 911,89 € H.T)

- Lot 5 : Serrurerie – métallerie d'un montant minimum de 400 000 Euros H.T et maximum de 1 600 000 Euros H.T.

au groupement MEDINA/RINCON/ASP (montant du détail estimatif comparatif : 408 643,00 € H.T et estimation des services : 614 397,50 € H.T)

- Lot 6 : Clôtures – clôtures sportives d'un montant minimum de 350 000 Euros H.T et maximum de 1 400 000 Euros H.T

à l'entreprise CHATAURET (montant du détail estimatif comparatif : 148 149,73 € H.T et estimation des services : 370 010,50 € H.T)

Ceux-ci seront conclus à prix unitaires et pour une période de quatre ans à compter de leur date de notification.

Les travaux sont globalement estimés à 3 550 000 Euros H.T. au minimum et 14 200 000 Euros H.T. au maximum. Ils seront imputés sur les budgets des exercices correspondants aux chapitres et articles concernés par chacune des opérations engagées.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer les marchés à intervenir avec les entreprises désignées précédemment, conformément aux actes d'engagement.

- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
13 AVRIL 2005

M. ODETTE EYSSAUTIER

